

**LE
TIERS MONDE
ET VOUS**

Volontaire Bénévole

**P E T I T
G U I D E
DU VOLONTARIAT
ET DU BÉNÉVOLAT**

*pourquoi ?
qui ?, comment ?
avec qui ?
de toute façon...*

LEXIQUE - ABRÉVIATIONS

7

1

POURQUOI ?

Choisir son étiquette	10
Le point sur la question	14

9

2

QUI ?

Quelles qualifications pour quelles actions	16
Santé	17
Enseignement, formation, vulgarisation, animation	18
Développement rural	19
Artisanat moyennes et petites entreprises	20
Construction, amélioration de l'habitat	21
Gestion, logistique, infendance	22
Social	23

15

3

COMMENT ?

Pour être volontaire de longue durée	26
Pour accomplir ses obligations de service national avec une association	28
Pour être volontaire de courte durée	31
Actions bénévoles pour le Tiers Monde sur le terrain	32
Des actions bénévoles pour le Tiers Monde en France	34

25

4

AVEC QUI ?

Associations de volontaires pour le Tiers Monde	38
Associations de chantiers pour le Tiers Monde	46
Associations de bénévoles en France pour le Tiers Monde	48

37

5

DE TOUTE FAÇON...

S'informer, se documenter	52
Se sensibiliser	53
Se spécialiser, aller plus loin	54
Les manifestations	54
Voyager autrement	55

51

6

ANNEXES

La Commission Coopération Développement	58
Les associations de solidarité internationale et leurs collectifs	59
Décret relatif au volontariat (extraits)	61
Loi portant code du service national (extraits)	63

57

Repères

■ Une terre, un toit, une lutte planétaire

Le 2 juillet 2000 s'est tenu au CUN du Larzac¹ (France) un forum regroupant quelques 200 personnes autour de la question de la terre, des luttes qu'elles entraînent et des solutions alternatives qui émergent pour contre-carrer les dérives dans l'application des droits liés à la propriété foncière. Cette rencontre organisée au lendemain de la manifestation de soutien de Millau² s'intitulait « une terre, un toit, une lutte planétaire ». *Juristes-Solidarités* était présent, à l'écoute de l'énonciation de diverses expériences de lutte foncière menées aux quatre coins du monde.

Pour tenter d'y remédier, des luttes populaires s'organisent, qui vont de la réquisition / occupation de terres au rachat collectif ou communautaire de ces dernières.

En France, les militants et paysans français ont détourné de son esprit le système juridique institutionnel du GFA - Groupement Foncier Agricole - ou apparentée (SCI, Société Civile Immobilière) pour faire échouer, par exemple, les projets d'agriculture intensive, de reconversion de terres arables en terres de villégiature, ou à l'inverse, pour améliorer la situation d'un exploitant en difficulté. Le principe du GFA consiste à regrouper plusieurs personnes pour acheter en commun, sous forme de parts, une exploitation agricole qui sera ensuite travaillée par un fermier. Ainsi, un GFA peut représenter jusqu'à plusieurs centaines d'hectares et plusieurs milliers d'apporteurs de parts. La formule depuis sa création en 1970 fait son chemin, au point que se mettent peu à peu en place, sous l'égide d'un certain nombre d'associations d'appui à la création de projets en milieu rural, des

réseaux d'apporteurs de parts potentiels, en vue d'améliorer les temps de réaction et de mobilisation.

Autre méthode et autres lieux d'ici et d'ailleurs, l'occupation des terres et l'installation. Une représentante du *Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre du Brésil* a présenté l'action poursuivie par son mouvement depuis 16 ans. Les familles défavorisées, une fois préparées à l'auto-gestion communautaire, occupent des terres inexploitées par leurs propriétaires. Par la suite, les familles exploitent collectivement les parcelles occupées pour éviter qu'elles puissent être revendues ou restituées.

Ce type d'action n'est toutefois pas réservé aux seuls pays dits « sous-développés » de la planète. En France, est organisée avec l'aide de mouvements comme *Droit paysan* l'occupation illégale de terres en zone de montagne, au même titre que le *DAL* (Droit au Logement), en milieu urbain, réquisitionne des logements pour les sans-abris. Ainsi, ceux qui ont fait le choix de vivre en milieu rural réclament et s'approprient une « surface minimum d'existence ». Ils revendiquent, à l'instar de la Charte du Mouvement *Droit paysan*, « le droit élémentaire de chacun à accéder à un espace pour vivre, se nourrir et en jouir, le droit à se loger, soit par l'accès à des bâtiments existants, soit par l'auto-construction et le droit à pouvoir vivre de l'activité de son choix ».

Toutes ces solutions alternatives de rachat ou d'occupation concourent à ce que soit reconnu et effectivement appliqué un droit à l'accès à la terre et à l'habitat pour tous, à ce que l'utilité sociale prévale sur toute autre considération de type économique (rentabilité, compétitivité...) ou libéral (droit de propriété illimité...).

Au-delà, ces pratiques sont intéressantes car elles proposent et expérimentent de nouveaux modes de relation sociale. Une terre, un toit restent des droits à conquérir, une justice à appliquer, mais les moyens pour y parvenir ne sont pas que des moyens ; ils renvoient aussi à des formes originales de solidarité, de responsabilité et d'organisation collectives qui constituent, en elles-mêmes, des objectifs à atteindre et des modèles à reproduire ou à adapter.

Jean-Claude Mas

SOURCES COMPLÉMENTAIRES :

Document de synthèse du Forum rédigé par Longo Mai ; Revue « Alternatives rurales », (n° 75 - été 2000).

¹ Le CUN est un centre de recherche et d'expérimentation, d'accueil et de formation sur la non-violence implanté sur le plateau du Larzac (Sud de la France). Créé en 1977, il a été un support actif de la résistance des paysans au projet d'extension du camp militaire imposé par l'Etat français en 1971 et abandonné, après plus de dix années de lutte, en 1981.

² Le 1er juin 2000 s'est tenu à Millau (Sud de la France) le procès de paysans inculpés dans le cadre du démontage d'un Mac Donald en août 1999 organisé pour protester contre la taxation du Roquefort (fromage français) décidée quelques temps auparavant par les Etats-Unis. La manifestation de soutien aux inculpés a rassemblé plus de 50 000 personnes venues protester contre les effets de la mondialisation et de l'ultralibéralisme économique.

